

Suivi 2015 des indicateurs du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : Vue d'ensemble

Émilie Vivas (Insee)

Pauvreté, accès aux droits et aux biens essentiels

En 2012, 13,0 % des habitants de Franche-Comté vivent sous le seuil national de pauvreté qui s'élève à 987 euros par mois. La Franche-Comté se situe dans le premier tiers des régions où ce taux est le plus faible. La Franche-Comté est également l'une des régions métropolitaines où le niveau de vie des personnes en situation de pauvreté est parmi les plus élevés de France métropolitaine.

Comme ailleurs en France métropolitaine, la géographie de la pauvreté est très liée à celle des villes et de leur zone d'influence. Les personnes pauvres sont surreprésentées dans les grands pôles urbains, là où l'habitat social est concentré. À l'inverse, les taux de pauvreté sont faibles dans la périphérie des grands pôles urbains et le long de la frontière suisse.

Les familles avec enfant(s), en particulier les familles monoparentales, sont davantage exposées au risque de pauvreté que les autres ménages. En Franche-Comté comme en France métropolitaine, les taux de pauvreté des membres de familles monoparentales sont cinq fois plus élevés que ceux des couples sans enfant (*cf. fiche Pauvreté, accès aux droits et aux biens essentiels*).

Emploi, travail

En Franche-Comté, le taux de chômage recule une nouvelle fois au deuxième trimestre 2015 tandis qu'il est stable au niveau national. Cette légère baisse fait suite à une année 2014 marquée par une augmentation notable du taux de chômage franc-comtois.

En Franche-Comté comme en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi dans la population en âge de travailler continue d'augmenter en 2014 et atteint ainsi son plus haut niveau depuis 2006. Dans la région, les effectifs de toutes les catégories de demandeurs d'emploi augmentent entre 2013 et 2014 tandis que la population en âge de travailler diminue légèrement. Concernant la part des demandeurs d'emploi de longue et très longue durée, le constat est identique.

Le taux d'accès à l'emploi durable des personnes en contrat aidé diffère pour les secteurs marchand et non marchand. En Franche-Comté comme en France, plus de la moitié des anciens salariés ayant eu un contrat du secteur marchand ont un emploi durable six mois après la fin de leur contrat en 2012. Concernant les anciens bénéficiaires d'un contrat du secteur non marchand, la moitié d'entre eux sont au chômage dans la région, six points de moins qu'en moyenne en France. Cependant dans les deux secteurs, le taux d'accès à l'emploi durable a diminué plus fortement entre 2011 et 2012 en Franche-Comté qu'en moyenne en France (*cf. fiche Emploi, travail*).

Logement, hébergement

Fin 2014, après perception des aides au logement, la moitié des ménages français consacrent au moins 18,5 % de leurs revenus au paiement de leur loyer et des charges.

Lorsque les charges de logement sont trop lourdes, les ménages locataires peuvent éprouver des difficultés à faire face à leur charges locatives et risquer, in fine, de perdre leur logement et de basculer dans la grande pauvreté.

En Franche-Comté, la part d'expulsions fermes dans les expulsions locatives est la plus faible de France métropolitaine en 2013. Le nombre d'expulsions locatives fermes baisse également sensiblement depuis deux ans dans la région alors qu'il progresse nettement en moyenne en France métropolitaine. La Franche-Comté est d'ailleurs la région où le nombre d'expulsions fermes diminue le plus fortement.

Le coût de l'énergie, trop élevé pour certains ménages, peut également être un facteur de basculement dans la pauvreté. En 2013, le nombre de dossiers de surendettement déposés avec impayés d'énergie pour 100 000 Francs-Comtois est légèrement plus élevé que la moyenne, ce qui positionne la Franche-Comté au 12^e rang des régions françaises. En effet, les dépenses d'énergie dans la région pour le logement sont parmi les plus élevées de France en raison notamment d'un climat plus rigoureux et d'un parc de logement plus énergivore.

Concernant la question de l'hébergement, l'offre d'hébergement d'urgence et l'accompagnement vers le logement des personnes en situation de rupture ou d'exclusion se sont développés depuis 2012 (cf. *fiche Logement, hébergement*).

Santé

L'obésité est un facteur de risque pour la santé. Les enfants en situation de surpoids sont plus souvent des enfants dont les parents ont de faibles revenus et sont peu diplômés. Entre 2010 et 2014, près de 54 000 élèves de 6^e francs-comtois ont été évalués et 16 % d'entre eux sont en situation de surpoids.

La prévalence du surpoids au collège est plus importante dans les départements du Territoire de Belfort et de Haute-Saône.

La part des personnes bénéficiaires de la CMU complémentaire (CMU-C) permet de dénombrer les populations fragiles qui ont accédé à leurs droits en matière de couverture maladie complémentaire. En Franche-Comté, 7,2 % de la population bénéficiant du régime général sont bénéficiaires de la CMU-C. Déjà en hausse dans la région entre 2007 et 2012, la part des assurés bénéficiant de la CMU-C a encore progressé entre 2012 et 2014. C'est dans le Territoire de Belfort que cette part est la plus élevée et qu'elle progresse le plus. Dans le Doubs, elle dépasse la moyenne régionale tandis qu'en Haute-Saône elle se situe un peu en dessous. Le Jura combine la part d'assurés au titre de la CMU-C la plus faible et l'évolution récente la plus modérée suite à une baisse entre 2007 et 2012 (cf. *fiche Santé*).

Famille, enfance, réussite éducative

Le retard scolaire à l'entrée en sixième illustre l'une des facettes des difficultés scolaires auxquelles sont davantage exposés les enfants des familles précaires. Entre les rentrées 2009 et 2014, le taux de retard à l'entrée en 6^e diminue dans la région et dans tous ses départements, autant dans les collèges classés en éducation prioritaire que dans les autres. Cette baisse reflète en grande partie les politiques éducatives visant à limiter les redoublements pendant la scolarité élémentaire. Elle est confirmée par ailleurs, à l'exception du sud du Jura, par les taux de réussite au diplôme national du brevet qui atteste de la maîtrise de compétences d'un socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire (cf. *fiche Famille, enfance, réussite éducative*).

Inclusion bancaire et surendettement

Le nombre de dossiers de surendettement déposés en Franche-Comté augmente plus fortement entre 2013 et 2014 qu'en moyenne en France métropolitaine (respectivement + 6,7 % et + 3,5 %). Ces augmentations sont consécutives notamment à un changement de procédure appliqué au 1^{er} janvier 2014. Dans leur sillage, le nombre de dossiers jugés recevables progresse également dans la région et en France métropolitaine.

Lorsque le dossier est recevable, la commission de surendettement recherche la solution la plus adaptée, en fonction de la gravité de la situation financière du ménage concerné. Lorsque les ressources du ménage ne lui permettent pas de rembourser ses dettes, la commission peut orienter le dossier vers une procédure de rétablissement personnel (PRP).

En Franche-Comté, 37,3 % des dossiers déclarés recevables ont été orientés vers une PRP en 2014 (35,3 % en France métropolitaine). Le nombre de dossiers orientés vers une PRP progresse plus rapidement entre 2013 et 2014 dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement + 9,5 % et + 6,4 %).

L'endettement moyen des personnes surendettées est particulièrement élevé en Franche-Comté. Il atteint 45 600 euros dans la région contre 40 250 euros en France métropolitaine. La Franche-Comté se situe ainsi au 3^e rang des régions françaises (*cf. fiche Inclusion bancaire et surendettement*).

Tableau de bord des indicateurs de suivi du PPPIS

Indicateurs suivis en 2015	Dernière donnée disponible	Tendance
Pauvreté, accès aux droits et aux biens essentiels		
Taux de pauvreté monétaire	13,0 % en 2012	-
Emploi, travail		
Taux de chômage localisé	9,4 % au 2 ^e trimestre 2015	- 0,1 point par rapport au premier trimestre 2015
Part de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler	11,6 % en 2014	en constante augmentation depuis 2008
Part de la demande d'emploi de longue et de très longue durée dans la population en âge de travailler	4,9 % en 2014	en constante augmentation depuis 2012
Taux d'accès à l'emploi durable :		
- dans le secteur marchand	55 % en 2012	- 9,2 points par rapport à 2011
- dans le secteur non marchand	24 % en 2012	- 7,0 points par rapport à 2011
Logement, hébergement		
Taux d'effort médian des allocataires d'une aide au logement	18,5 % fin 2014	stable
Nombre de décisions d'expulsions locatives	1 726 en 2013	- 0,3 % entre 2011 et 2013
Part de requérants passés en commission DALO en moins de trois mois	98,0 % en 2013 et 2014 dans le Doubs	-
Dettes pour impayés d'énergie	1 437 en 2013	-
Santé		
Prévalence du surpoids chez les enfants en classe de 6 ^e	16,0 % entre 2010 et 2014	+ 0,9 point entre 2013 et 2014
Part d'assurés bénéficiant de la CMU-C parmi la population protégée par le régime général d'assurance maladie	7,2 % en 2014	+ 0,6 point entre 2012 et 2014
Famille, enfance, réussite éducative		
Taux de retard à l'entrée en 6 ^e	9,7 % en 2014	- 3,7 points entre 2009 et 2014
Part d'élèves internes ou demi-pensionnaires dans les collèges classés en éducation prioritaire	47,3 % en 2014	- 0,7 point entre 2009 et 2014
Inclusion bancaire et surendettement		
Nombre de dossiers de surendettement déposés	4 471 en 2014	+ 6,7 % entre 2013 et 2014
Part du nombre de dossiers déclarés recevables	85,9 % en 2014	- 1,7 point entre 2013 et 2014
Nombre de dossiers orientés vers une procédure de rétablissement personnel	37,3 % en 2014	+ 9,5 % entre 2013 et 2014

Sources : Insee, Direccte, Dreal, DDT du Doubs, ARS, Rectorat, Banque de France, de Franche-Comté

